



SDIS76

N°03

FIL ROUGE - LE MAGAZINE

L'actualité des sapeurs-pompiers et de tous les agents du Sdis 76

Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime

Février / Mars 2023

LE DOSSIER

Le nouveau Schéma départemental
d'analyse et de couverture des risques

#SDACR



Abonnez-vous



SCANNEZ / CLIQUEZ

FIL ROUGE SOMMAIRE LE

EN CHIFFRES

L'activité du Sdis 76 en 2022
Page 4

L'ACRONYME - USAR

Page 5

POINT IMMO

Le service de la maintenance immobilière
Page 6

MESSAGE DU COLONEL HORS CLASSE STÉPHANE GOUZEC

Page 7

LA PHOTO

Page 8

EN IMAGES

Les temps forts des deux derniers mois en quelques images
Page 9

RETOUR SUR INTER

Page 13

CROSS DÉPARTEMENTAL 2023

Page 13

LE DOSSIER

Un nouveau SDACR
Page 14

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES IMAGES





À GRANDE ÉCHELLE

Echelle EPS 33 PRX : Elle a tout d'une grande !

Page 24

ZOOM

Le centre de Surveillance des baignades
et des activités nautiques (SBAN)

Page 26

PORTRAIT

Le lieutenant-colonel Jean-Marc Paris :
un engagement humain

Page 27

LE SDIS EN MOUVEMENT

Page 29

BESOIN D'UNE PAUSE ?

On vous a concocté des jeux !

Page 32

L'AGENDA

Page 33

LA VALEURS DU MOIS

Page 38

EN ANNEXE

Partage d'expérience : feu de véhicule électrique



EN CHIFFRES

L'ACTIVITÉ DU SDIS 76 EN 2022



EN VIDÉO

3 800 AGENTS

dont

- 878 sapeurs-pompiers professionnels
- 251 personnels administratifs, techniques et spécialisés
- 3019 sapeurs-pompiers volontaires

↳ Les doubles statuts sont comptabilisés dans chaque catégorie



NOMBRE
D'INTERVENTIONS
86 509

Engins engagés
114 457



NOMBRE
DE VICTIMES
PRISES EN CHARGE
54 111

+ 7% par rapport à 2021

 SECOURS À PERSONNE	82%
 INCENDIES	7%
 ACCIDENTS DE CIRCULATION	5%
 OPÉRATIONS DIVERSES	5%
 RISQUES TECHNOLOGIQUES	1%

18 112
NOMBRE APPELS
CTA-CODIS
378 672

UN DÉPART
TOUTES LES
5 MIN



L'ACRONYME

USAR

Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

Il s'agit de la nouvelle appellation des spécialistes en sauvetage et déblaiement (SD)...

Un peu d'histoire...

Cette spécialité opérationnelle est née à la suite des bombardements de la seconde guerre mondiale afin de secourir les victimes emmurées, ensevelies ou difficiles d'accès. Pour mener à bien ces missions, il a fallu développer des techniques de recherche, de localisation et d'extraction spécifique de victimes. Depuis, les techniques ont évolué et le champ d'action s'est élargi...

De nos jours, les USAR peuvent être amenées à intervenir au sein d'un dispositif opérationnel national et international.

Aussi, pour une meilleure compréhension entre les différentes « Unités de sauvetage déblaiement » en opération sur le territoire national et international, sur les techniques et sur la doctrine opérationnelle, il a été convenu au niveau national d'un changement de nom de la spécialité. Ainsi l'appellation « Unités de Sauvetage-Déblaiement » a laissé sa place à « Unités de Sauvetage, d'Appui et de Recherche » nouvelle appellation qui correspond aux nouvelles missions de la spécialité.

L'USAR intervient :

- Lors de séismes, coulées de boue, inondations etc...
- Pour la protection des personnes, des biens et des intervenants sapeurs-pompiers au cours d'intervention.
- En cas de désordres bâtimentaires, avis techniques, etc...
- En cas d'effondrements de structures.
- Pour des détections et localisations de victimes.
- Sur des évacuations et des sauvetages de victimes.
- Pour des désincarcérations lourdes et manœuvres de force (accident de train, poids-lourds, etc.).





POINT IMMO

Le service de la maintenance immobilière Au service des territoires

Image : Pixabay

Le service de la maintenance immobilière (SMI) est un jeune service qui a vu le jour en 2016. Aujourd'hui il est devenu indispensable. Avec ses 13 agents, judicieusement répartis sur l'ensemble du territoire, il répond à toutes les demandes liées aux problèmes du bâti. La rédaction du magazine est allée à la rencontre d'Adélaïde AUVRAY, cheffe de ce service. Elle nous éclaire sur les missions de ces agents.

Notre service appartient au groupement immobilier, dirigé par madame Cécile GAUDEFROY. Il intervient sur l'ensemble du département afin de répondre aux demandes d'interventions des centres, mais également dans le suivi d'exécution des entreprises que nous missionnons à la fois pour la maintenance préventive, mais aussi pour la maintenance curative. Le SMI intervient également dans l'aménagement des bureaux et des salles (déplacement de mobiliers, aménagement des postes de travail et préparation des salles de réunion et de réception).

Chaque groupement territorial est couvert par un gestionnaire immobilier et par plusieurs surveillants de travaux. Le gestionnaire immobilier du groupement Ouest a également en charge le suivi du bâtiment de la direction et de l'école départementale.

Concrètement, les demandes de travaux sont émises via le logiciel métier « Atal » par les chefs de centre. Ces dernières sont analysées, priorisées et mises en exécution par le gestionnaire immobilier.

Sur la seule année 2022, 1568 demandes ont été recensées. Celles-ci sont hétérogènes. Néanmoins les plus récurrentes concernent l'électricité, la plomberie, le chauffage ou encore les problèmes liés aux toitures.

Outre ces demandes, le service de maintenance immobilière accompagne également les centres d'incendie et de secours pour des travaux réalisés directement par les agents (aménagement de stèle, création de locaux, réfection de salles, etc.) et le suivi des prestataires extérieurs pour le chauffage, les portes de remise et portails, et l'astreinte « électricité ». Cette astreinte est par exemple, déclenchée lorsqu'un centre d'incendie et de secours n'est plus alimenté en courant électrique.

Le budget alloué à notre service avoisine les 2 millions d'euros.

Message vidéo du colonel hors classe Stéphane Gouezec

En ce début d'année, le directeur départemental, le colonel hors classe Stéphane Gouezec, a souhaité adresser quelques mots à l'ensemble des agents du #Sdis76.

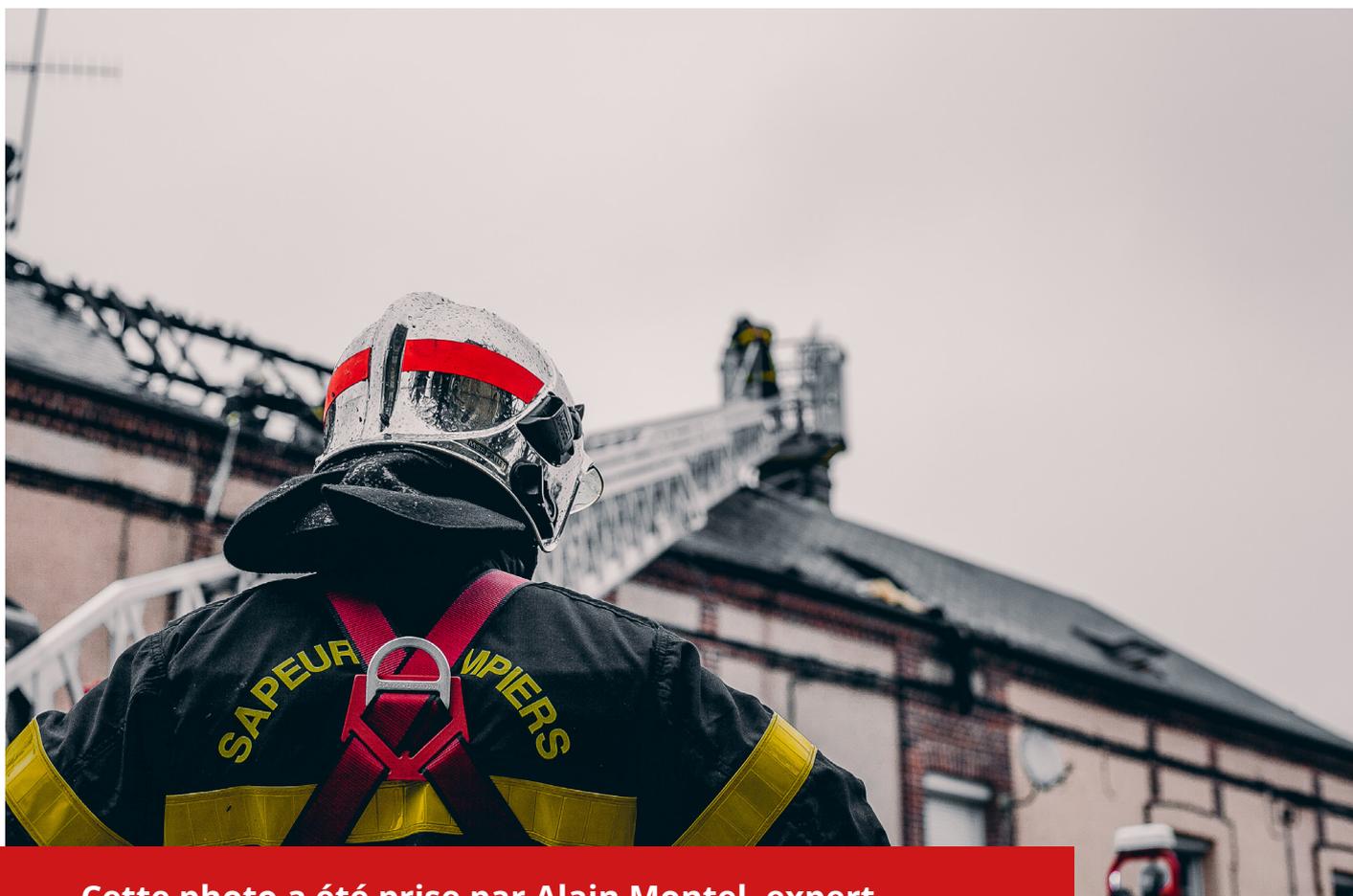
Il souhaitait tout d'abord remercier tous les agents pour leur engagement quotidien tout au long de l'année.

Le colonel Gouezec a ensuite dressé un bilan des actions menées l'année passée. Il évoque également les prochains grands dossiers de l'année 2023 : recrutement, formation, immobilier, engagement citoyen, innovation...





LA PHOTO



Cette photo a été prise par Alain Montel, expert reporter d'images (ERI) au Sdis 76, lors d'une intervention pour un incendie chez un particulier.

Participez et tentez de
gagner cette photo
imprimée sur panneau !



Scannez / Cliquez !



EN IMAGES

PLEIN FORMAT



JOURNÉE COHÉSION AVEC LES RECRUES DE LA
FORMATION D'INTÉGRATION
8-12-2022



Sainte Barbe



SAINTE-BARBE DÉPARTEMENTALE
8-12-2022

Scannez / Cliquez
les QR Codes !



PASSATION DE COMMANDEMENT
À CRIEL-SUR-MER
10-12-2022



UNE JOURNÉE AVEC LA FI
13-12-2022



Les sapeurs-pompiers de l'équipe spécialisée
de plongée en surface non libre (SNL)



EXERCICE DES SPÉCIALISTES DE
PLONGÉE EN SURFACE NON LIBRE
13-12-2022



SDIS/6



PASSATION DE COMMANDEMENT
À ELBEUF
16-12-2022



**LA RÉSERVE CITOYENNE DÉPARTEMENTALE
PRÉSENTATION ET INSCRIPTION
20-12-2022**



**L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES IMAGES
22-12-2022**

*Scannez / Cliquez
Les QR Codes !*



**INTÉGRATION DES NOUVEAUX
SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
7/01/2023**



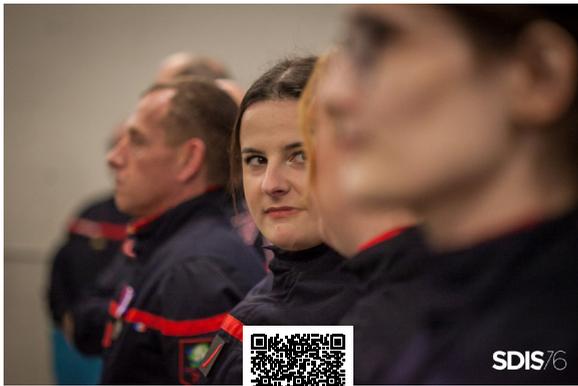
**VISITE DU CHANTIER DE LA FUTURE
CASERNE DU HAVRE-SUD
11/01/2023**



**PRÉSENTATION DU CENTRE D'INCENDIE ET
DE SECOURS DE ROUEN GAMBETTA
12/01/2023**



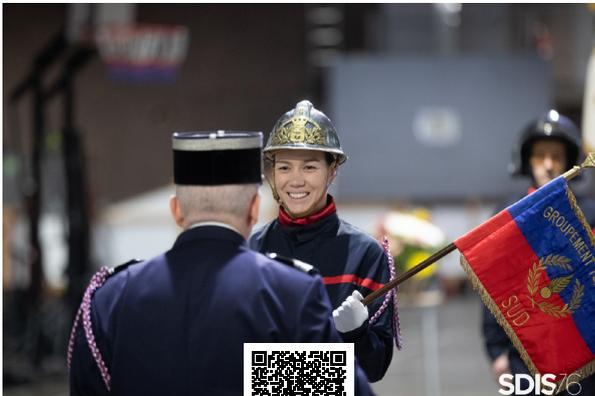
**PASSATION DE COMMANDEMENT À ROUEN
GAMBETTA
13-01-2023**



**PASSATION DE COMMANDEMENT
À AUFFAY
15/01/2023**



**RÉCEPTION DE KITS DE COMMUNICATION
16-01-2023**



**PASSATION DE COMMANDEMENT À
ROUEN-SUD
13-01-2023**



**ESSAI D'UN MOYEN ÉLEVATEUR AÉRIEN
À ROUEN
18-01-2023**

*Scannez / Cliquez
les QR Codes !*



**PRÉSENTATION DU CENTRE DE SECOURS DE
NEUFCHÂTEL-EN-BRAY
20-01-2023**



**PRISE DE COMMANDEMENT
À CRIQUETOT L'ESNEVAL
21-01-2023**



**RETOUR DU PRÉSIDENT ANDRÉ GAUTIER
SUR L'INCENDIE DE GRAND-COURONNE
21-01-2023**



**JOURNÉE PORTES OUVERTES À
NEUFCHÂTEL-EN-BRAY
21-01-2023**



**L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES
25-01-2023**



**RETOUR SUR UN SAUVETAGE À FÉCAMP
26-01-2023**



**PRISE DE COMMANDEMENT
À SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
27-01-2023**



**VISITE DU SDIS PAR LE NOUVEAU PRÉFET
01-02-2023**



**INCENDIE DANS UNE ENTREPRISE DE
TRANSPORT À YVETOT
13-12-2022**



**INCENDIE DANS UN CONTENEUR À
GRAND-QUEVILLY
13-01-2023**



**INTERVENTION À GRAND-COURONNE
16-01-2023**

L'ÉDITION 2023 DU CROSS DÉPARTEMENTAL S'EST TENU À NEUFCHÂTEL-EN-BRAY. L'évènement est venu clore la première quinzaine du volontariat du Sdis 76.

Le cross a rassemblé plus de 340 coureurs en provenance de tout le département, ce qui porte le nombre d'équipes engagées à 57 !

Cette édition est d'autant plus une réussite du fait de l'ambiance dégagée durant toutes les épreuves par les participants, les organisateurs et les bénévoles.



Monsieur Nicolas Bertrand, premier vice-président du conseil d'administration était également présent pour la remise des prix et pour la mise à l'honneur des sportifs qui se sont particulièrement démarqués cette année.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ce beau moment de partage et de cohésion.

**Toutes les photos et vidéo
Scannez / Cliquez !**



UN NOUVEAU SDACR

Le Sdis 76 a rédigé son nouveau Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Il s'agit d'un document règlementaire qui établit les risques répertoriés sur le territoire et les moyens mis en place pour y faire face.



En 2022, le #Sdis76 s'est fixé l'objectif de réviser en profondeur le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) pour notamment mieux prendre en compte l'évolution de l'activité opérationnelle de ces dernières années.

Le SDACR est un document règlementaire qui établit les risques répertoriés sur le territoire et les moyens mis en place pour y faire face. C'est le document structurant sur lequel s'appuie l'ensemble de l'organisation des secours en Seine-Maritime. Il fixe les orientations stratégiques du Sdis 76 pour les 5 années à venir.

C'est la sous-direction Anticipation et action qui fut en charge du pilotage de cette révision. Une équipe projet a été constituée. Autour d'elle, 5 groupes de travail chargés d'approfondir différentes thématiques ont été définis avec des agents qui se sont portés candidats.

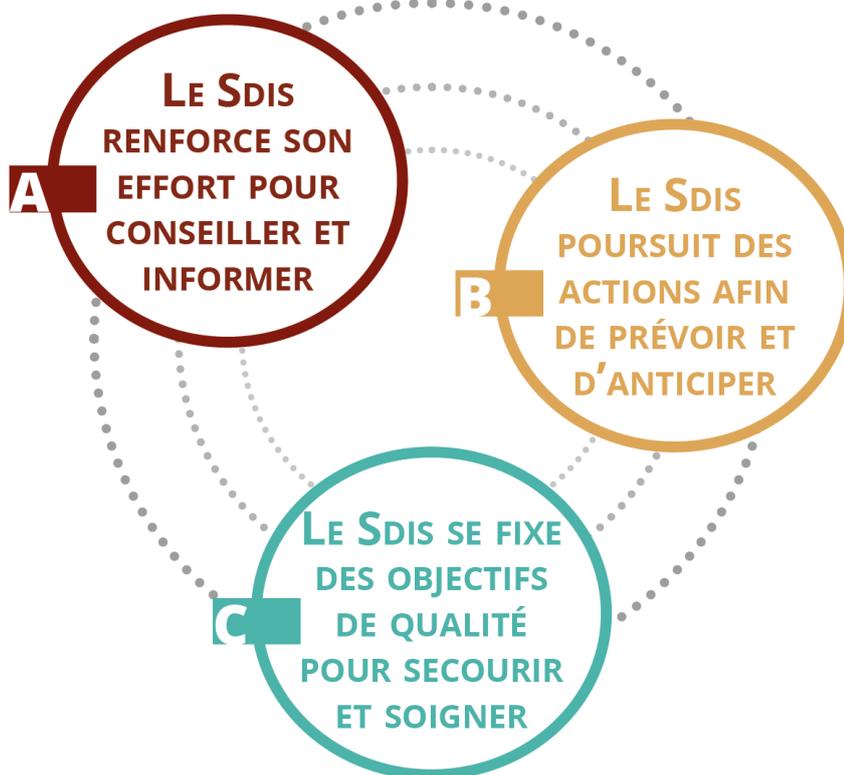
Le SDACR est le document structurant sur lequel s'appuie l'ensemble de l'organisation des secours en Seine-Maritime. Il fixe les orientations stratégiques du Sdis 76 pour les 5 années à venir.

Le Sdis 76 a ainsi pu rédiger son nouveau Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de manière collective et concertée, en prenant en compte l'ensemble des remarques et des questionnements des agents. La méthode et la qualité du rendu final n'ont pas manqué d'être relevés par nos autorités.

Il a été adopté à l'unanimité lors du 1er conseil d'administration de l'année le 5 janvier dernier et signé par le préfet quelques jours plus tard, le 24 janvier.



Dans cette nouvelle édition, 3 axes majeurs ont été définis :



Retrouvez les orientations stratégiques détaillées ci-dessous ou [le SDACR sur notre site internet](#).



ORIENTATION N° A1

RENFORCER LE CONSEIL EN ÉVALUATION DES RISQUES DE SÉCURITÉ CIVILE AU PROFIT DES AUTORITÉS DE POLICE

Le Sdis poursuivra sa mission d'expertise dans le domaine spécifique des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Le Service renforcera sa mission de conseil en matière de risques de sécurité civile auprès des maires et des élus locaux : prévention du risque incendie dans les immeubles d'habitation, élaboration du plan communal de sauvegarde, création d'une réserve communale de sécurité civile...

Dans le domaine de la défense extérieure contre l'incendie, un appui sera apporté aux collectivités dans l'élaboration des schémas communaux.

ORIENTATION N° A2

POURSUIVRE LES ACTIONS D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION PRÉVENTIVE TOURNÉES VERS LES CITOYENS, JEUNES ET ADULTES

En amenant chaque citoyen à adopter un comportement adapté à la prévention des risques ou en cas d'accident, cette politique a pour objectif de contribuer à la création d'une culture du risque en Seine-Maritime.

Les jeunes sont la cible privilégiée dans le cadre du développement des actions d'éducation préventive. Ils sont des relais efficaces des messages de prévention vers leurs familles et leurs proches. Par ailleurs, ils constituent le corps social de demain. Ainsi, cette politique pourra se développer dans cette direction à travers les jeunes sapeurs-pompiers, les cadets de la sécurité civile, les volontaires services civiques et les volontaires du service national universel.

Les citoyens adultes doivent eux aussi devenir les premiers acteurs de leur sécurité. La politique d'information et d'éducation préventive pourra se déployer au travers du réseau associatif des acteurs de la sécurité civile dont le Sdis doit être l'initiateur notamment par sa réserve départementale de sécurité civile. Il s'agit de fédérer les acteurs au profit d'un message commun à la population.

ORIENTATION N° B1

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES RISQUES GRÂCE À UNE ORGANISATION DE PROXIMITÉ ET À DES OUTILS PERFORMANTS

METTRE EN ŒUVRE UNE ORGANISATION DE PROXIMITÉ POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES RISQUES LOCAUX

La recherche et l'acquisition des données nécessitent une parfaite connaissance du territoire et de ces évolutions prévisibles. Seuls des acteurs de proximité peuvent offrir cette connaissance. Le Sdis doit donc veiller à maintenir une relation forte avec les territoires.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ET LE PARTAGE DE DONNÉES

La connaissance et l'analyse des risques, de manière à être les plus exhaustives possibles, ne peuvent passer que par le partage des informations et des données avec l'ensemble des partenaires du Sdis, qu'ils soient institutionnels ou non, publics ou privés.

DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Les missions de prévision (défense extérieure contre l'incendie, plans établissements répertoriés, manifestations...), de prévention, de secours ainsi que celles des groupements et services supports nécessitent de travailler à partir de bases de données communes et partagées. Le développement d'un outil SIG intégrant l'ensemble des données nécessaires à la bonne distribution des secours ainsi qu'au bon déroulement des opérations s'avère nécessaire. Outre le fait d'améliorer la qualité des secours, un tel outil permet une évaluation en temps réel du niveau d'atteinte des objectifs du Sdacr.



ORIENTATION N° B2

PORTER UNE VIGILANCE ACCRUE AUX SITES À RISQUES DE LA SEINE-MARITIME

PORTER UNE VIGILANCE ACCRUE AUX SITES INDUSTRIELS (USINES CLASSÉES SEVESO, CENTRES NUCLÉAIRES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ...)

Les retours d'expériences, mais également les évolutions réglementaires (notamment sur les liquides inflammables) doivent amener le Sdis à faire évoluer sa stratégie opérationnelle concernant ces établissements. Ceci pourra se traduire par l'adaptation de la réponse opérationnelle en lien avec les scénarii dimensionnant des études de dangers.

PORTER UNE VIGILANCE ACCRUE AU LITTORAL SEINOMARIN ET AUX ACTIVITÉS NAUTIQUES

Avec 120 km de côtes et 2 grands ports maritimes, des lieux hautement touristiques agrémentés de falaises, le littoral seino-marin concentre de nombreux risques d'origine anthropique, engendrés par le milieu maritime et les différentes activités qui s'y déroulent (navires de commerce et transport de matière dangereuse, plaisance, plages, sports de glisse...), et d'origine naturelle (éboulements de falaises). Les périodes estivales sont propices à l'augmentation des risques.

PORTER UNE VIGILANCE ACCRUE AUX CENTRES URBAINS ANCIENS ET AUX ÉDIFICES PATRIMONIAUX

Le Sdis doit développer ses actions de prévision sur les centres villes anciens à fort enjeu patrimonial. Ces actions doivent passer par des échanges avec les mairies, propriétaires, bailleurs, exploitants... afin de définir la stratégie opérationnelle, l'adaptation des moyens opérationnels à la configuration des lieux, les aménagements urbains à réaliser afin de garantir l'accessibilité aux secours.



ORIENTATION N° B3

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DU SDIS PAR LA MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION PERMETTANT UNE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Pour une organisation, la résilience se définit comme la capacité à résister aux évènements tout en poursuivant son activité et à s'adapter en permanence aux risques auxquels elle est exposée.

L'amélioration de la résilience du Sdis se traduit par la mise en œuvre de plan de continuité d'activité.



ORIENTATION N° C1

GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SECOURS EN INTERVENANT DANS UN DÉLAI DE 20 MINUTES DANS 80% DES SITUATIONS

L'accès équitable aux secours est au centre de l'élaboration de ce Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques.

Le Sdis s'organisera (implantation des centres d'incendie et de secours et position, garde postée ou astreinte des sapeurs-pompiers constituant le potentiel opérationnel journalier) pour être en mesure d'intervenir sur le département dans un délai de 20 minutes pour au moins 80% des situations d'urgence traitées.

Les réalités physiques particulières constatées dans les zones urbaines bâties induisent, du fait de la fréquence des sinistres et de la densification de la circulation, une amélioration des délais d'intervention : 15 minutes pour les zones à forte densité résidentielle et proches de 10 minutes pour les zones urbaines à forte densité de bâtiments à 3 étages et plus (R+3). Ces délais sont à prendre en compte pour l'implantation des centres de secours.

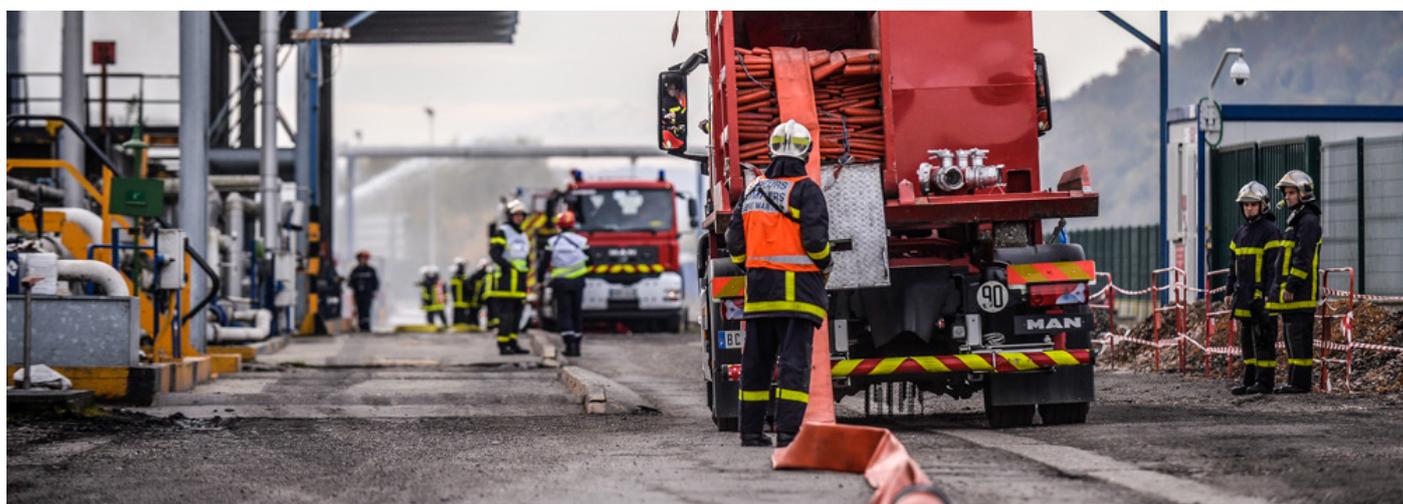
Dans ce cadre, le maillage territorial des centres de secours est pérennisé car il répond à une cohérence d'une réponse opérationnelle optimale.

ORIENTATION N° C2

ORGANISER LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE EN PRENANT LE RISQUE D'UNE INDISPONIBILITÉ LIMITÉE EN CAS DE SIMULTANÉITÉ D'INTERVENTION

La distribution des secours est dépendante de la capacité d'un centre d'incendie et de secours à assurer la mission selon ses ressources humaines et matérielles.

Il convient de doter les centres d'incendie et de secours des moyens nécessaires à la réalisation des missions qui lui sont légitimement attribuées au regard du délai d'arrivée sur le lieu du sinistre. L'occurrence des demandes de secours simultanées concourt au dimensionnement d'un centre d'incendie et de secours. Le seuil de rupture pris en compte est fixé à 48 heures cumulées sur une année.



ORIENTATION N° C3

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES NÉCESSAIRES AUX MISSIONS DES SAPEURS-POMPIERS

Le contexte opérationnel auquel sont soumis les sapeurs-pompiers, est influencé par différents facteurs tels que les évolutions technologiques (énergies renouvelables, les normes de sécurité des véhicules ou les dispositions constructives....), les évolutions climatiques (phénomènes météorologiques ...) ainsi que les attentes sociétales.

Par les actions de formation mises en œuvre, le Sdis anticipe, prospecte et développe des évolutions d'organisation et de mode opératoire afin d'être en capacité de répondre aux enjeux actuels et futurs. Les formations, les manœuvres, les exercices sont des éléments essentiels à cette dynamique.

ORIENTATION N° C4

AJUSTER LES MOYENS DU SDIS POUR FAIRE FACE AUX RISQUES COMPLEXES EN COHÉRENCE AVEC LE CoTTRIM ET LA DÉMARCHE DE COUVERTURE MUTUALISÉE À L'ÉCHELON ZONAL

Face aux menaces émergentes, complexes et protéiformes, une crise majeure pourrait affecter le niveau de qualité de la réponse de l'établissement public dans ses obligations de service à la population, mais aussi atteindre son environnement technique, ses ressources humaines et son organisation.

Les objectifs de couverture des risques complexes sont établis sur la base de scénarii dimensionnant issus de retours d'expériences, des plans de secours...). Ceux-ci doivent s'exprimer sous forme de grilles de montée en puissance intégrant des moyens externes au SDIS (moyens extra départementaux en provenance d'autres SDIS et/ou moyens appartenant à d'autres services concourant à la sécurité civile). Cette montée en puissance ne peut s'articuler que par une gestion par groupes constitués.



ORIENTATION N° C5

RENFORCER NOTRE RÉPONSE OPÉRATIONNELLE DANS LE DOMAINE DU SECOURS ET SOINS D'URGENCE AUX PERSONNES (SSUAP)

La loi MATRAS permet aux sapeurs-pompiers d'accéder à de nouveaux gestes de soins, valorisant ainsi leur implication dans le SSUAP. Ces nouvelles techniques correspondent à des situations rares qui prennent tout leur intérêt quand les équipes médicales ou paramédicales sont éloignées.

Par ailleurs, le Service doit faire évoluer ses équipements pour répondre à l'évolution du profil de nos victimes.

La télémédecine contribuera à l'amélioration des prises en charge (renforts, orientations...) et permettra de développer le maintien à domicile. Le Sdis doit accompagner nos partenaires de la santé pour co-construire des solutions permettant d'éviter l'hospitalisation des victimes (maisons médicales...)

Le principe d'une réponse graduée (secouriste et infirmière) sur le territoire de la Seine-Maritime est affirmé dans ce schéma devant aboutir à l'extension du maillage d'aide médicale d'urgence. Le rôle de l'officier santé au Codis doit être étendu afin d'optimiser l'engagement de nos moyens SSUAP.

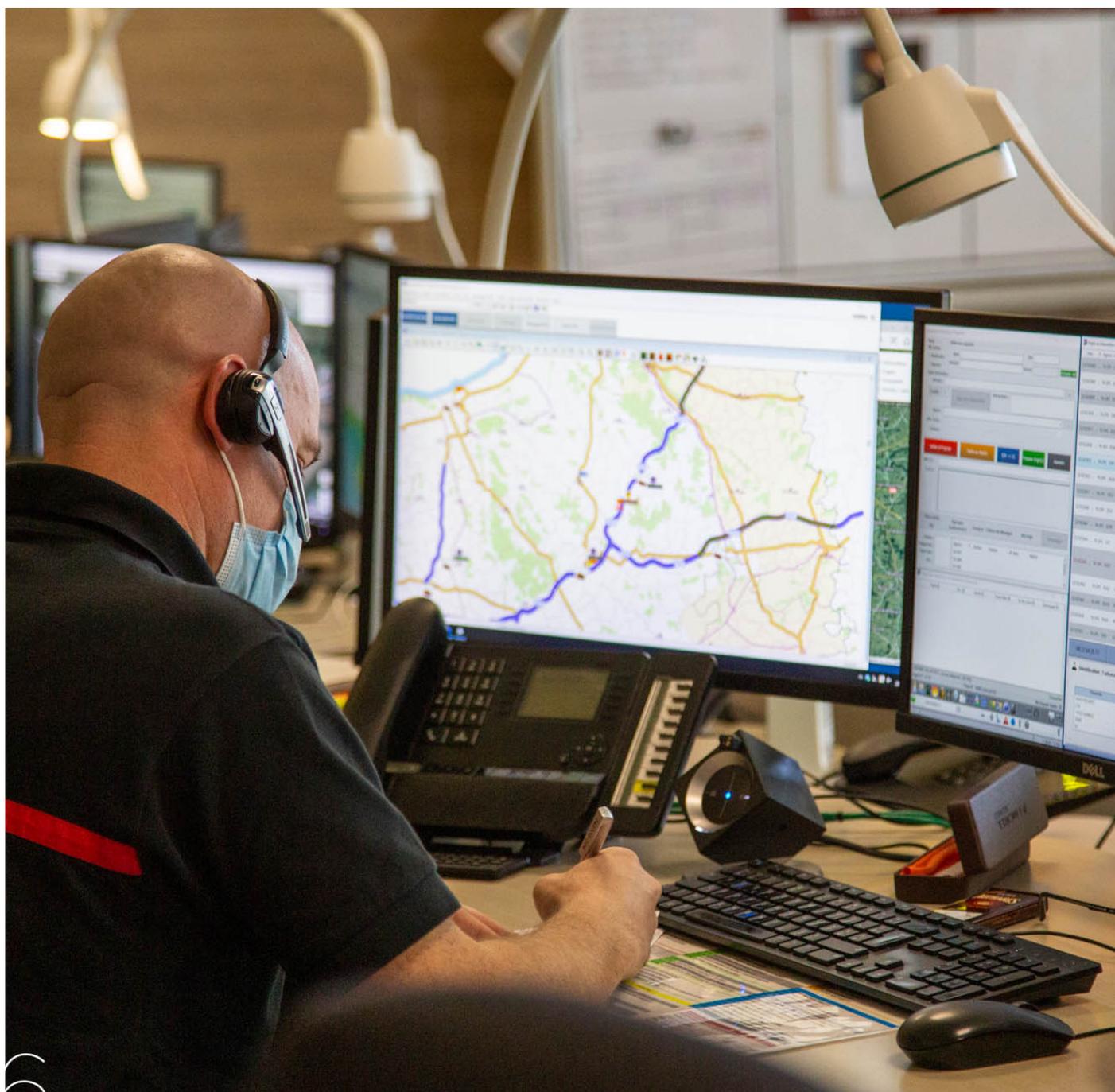
Par ailleurs, la préservation de nos capacités opérationnelles sur les missions exclusives du Service (incendie, secours routier et spécialités) doit nous amener à développer de nouvelles offres : engagement différencié sur des missions de secours aux personnes, partenariats avec des associations agréées de sécurité civile sur des périodes choisies...



ORIENTATION N° C6

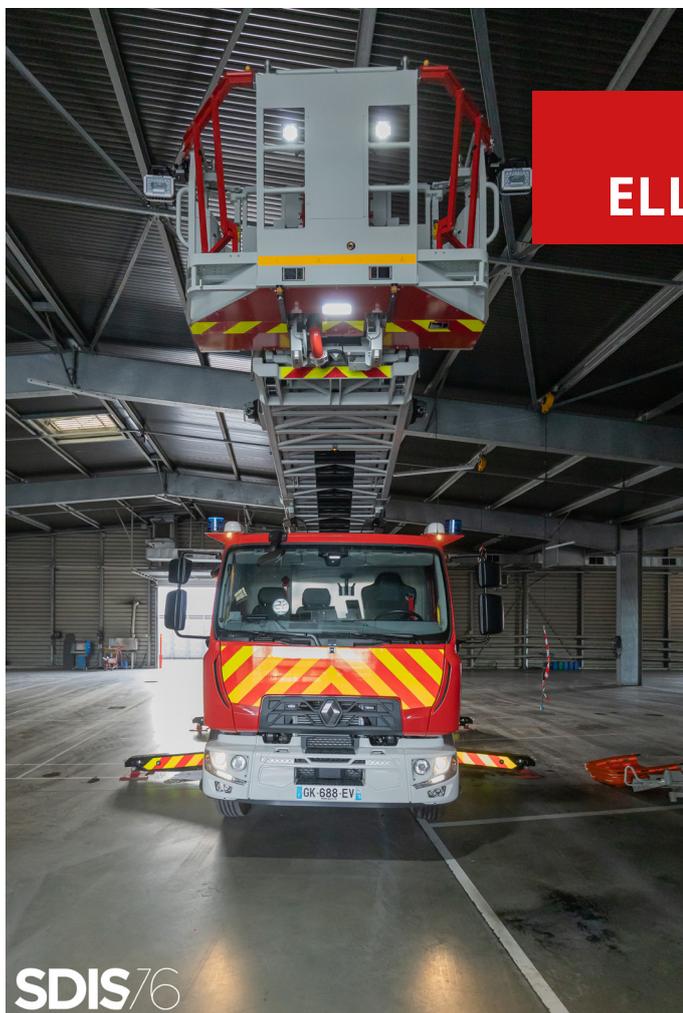
FIABILISER LES DONNÉES DANS LES CONDUITES DES OPÉRATIONS POUR GARANTIR LE PILOTAGE DE LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE

L'adaptabilité de l'organisation opérationnelle implique nécessairement l'exploitation régulière des données issues de l'activité opérationnelle. Ces données doivent être les plus fiables possibles et impliquent, de fait, une amélioration aussi bien de nos systèmes d'information décisionnelle pour analyser et anticiper les évolutions nécessaires de notre organisation opérationnelle que des pratiques des intervenants.





À GRANDE ECHELLE



ECHELLE EPS 33 PRX ELLE A TOUT D'UNE GRANDE !

Le 24 novembre dernier, a eu lieu la remise officielle des clés d'une toute nouvelle échelle aérienne au Cis Dieppe par le président du conseil d'administration du Sdis 76, monsieur André Gautier. Avec son châssis court, elle est particulièrement adaptée aux rues de la ville aux 4 ports.

Si cette échelle de l'équipementier Riffaud permet d'atteindre une hauteur maximale de 31.5 mètres malgré son tout petit gabarit, c'est d'abord grâce à sa structure mobile composée de 5 plans au lieu de 4, habituellement installés pour ce type d'engin.

Mais posons d'abord le regard sur le sol. Les stabilisateurs de type « X » offrent toujours plus de sécurité et évitent le risque de basculement

dans les plages extrêmes d'utilisation. La stabilisation fonctionne avec une gestion à données multiples. La position des stabilisateurs est prise en considération par le microprocesseur permettant plusieurs combinaisons de stabilisation, dont la plus grande offre une largeur de 5,20 mètres !

Les différentes positions ont par ailleurs été multipliées pour offrir plus de possibilités et d'adaptabilité aux diverses routes. Un contrôle automatique du poinçonnement des stabilisateurs (impact sur la chaussée) a également été ajouté afin de ne jamais dépasser 80 newtons par cm².

Nous remontons un peu. La tourelle pivotante est placée sur une couronne de giration et est actionnée par un moteur hydraulique, équipé d'un réducteur et d'un frein. Ce système permet une rotation de 360° à droite comme à gauche.

Fixé sur la tourelle, le berceau de dressage permet d'obtenir un angle de -15° à 75°, par l'intermédiaire de deux vérins à double effets. Sur ce dernier, un dispositif de correction de dévers automatique, fonctionnant hydrauliquement permet d'évoluer sur les plans de l'échelle dans de bonnes conditions de stabilité.



« La structure extensible », communément appelée « échelle », se déploie grâce à 2 treuils de développement. La distance entre chaque échelon est de 30 cm et leur concordance se fait à l'aide d'un voyant sur l'écran de contrôle de l'échelior.

C'est au bout de l'échelle que se trouve la nouveauté la plus marquante. La nacelle peut désormais supporter jusqu'à quatre personnes (ou 400 kilos) et dispose d'un dispositif de correction manuel de mise à l'aplomb et de maintien à l'horizontal. Cette nacelle permet de réaliser les trois missions principales d'un moyen élévateur aérien : le sauvetage, l'établissement de lances et le transport de matériel ou de victimes, grâce à un support pouvant accueillir un brancard orientable.

Outre ces nouveautés, un effort a également été porté sur l'espace de rangement, ainsi que sur l'éclairage. Des phares à LED plus puissants et plus nombreux éclairent toute la zone de travail, jusqu'au bout du panier, permettant aux sapeurs-pompiers de Dieppe de veiller sur la sécurité des Dieppois et des habitants des communes limitrophes.

DIMENSIONS

Longueur 8m20 | Largeur 2m40 | Hauteur 3m30 | Poids total avec chargement 16 tonnes
Largeur de stabilisation minimum : 2.70 m | Largeur de stabilisation maximum : 5.20 m





ZOOM

A travers cette rubrique, nous décryptons l'organisation du Sdis 76, de manière schématique et didactique. Dans ce numéro, on zoome sur le fonctionnement du SBAN...

Le 6 décembre 2022, le conseil d'administration s'est réuni et a modifié le règlement intérieur pour la création d'un centre «SBAN».

La création d'un centre SBAN (Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques) a pour objectif d'assurer l'accompagnement et la gestion des surveillants de plages en continu au sein du Sdis. Il permettra également, de renforcer le sentiment d'appartenance au Sdis 76, de fidéliser les agents et de susciter des vocations.

ZOOM

OBJECTIFS

- ✓ AMÉLIORER l'accompagnement et la gestion des surveillants de plages en continu
- ✓ Rendre plus attractif les postes
- ✓ Renforcer le sentiment d'appartenance et fidéliser les équipes

EN 4 CHIFFRES

100 CHEFS DE POSTE
 172 SURVEILLANTS
 23 POSTES DE SECOURS

↳ 20
 collectivités conventionnées
 (4 postes de secours à Dieppe)

CENTRE SBAN

Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques

+ **Création d'une école de perfectionnement aux techniques de la natation**



L'ENCADREMENT



- 1 cheff(e) de centre
- 1 adjoint(e)
- 1 assistant(e)
- Cheff(e)s de secteurs + adjoint(e)s
- Référent(e) formation + relais bassins
- Référent(e) équipement

Les sapeurs-pompiers volontaires affectés à ce centre sont en engagement différencié SUAP et SBAN

↳
 SUAP : Secours d'Urgence Aux Personnes
 SBAN : Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques





LE PORTRAIT

LIEUTENANT-COLONEL JEAN-MARC PARIS

UN ENGAGEMENT HUMAIN



Après 41 ans d'engagement, le lieutenant-colonel Jean-Marc PARIS a fait valoir ses droits à la retraite.

Service communication : *Bonjour colonel, pouvez-vous vous présenter brièvement ?*

J-M P : Bonjour, je suis le lieutenant-colonel Jean-Marc Paris, j'ai 58 ans dont 41 ans de service dans la famille des sapeurs-pompiers. Je suis passionné par le milieu des sapeurs-pompiers depuis mon plus jeune âge. Mon arrière-grand-mère habitait près d'un centre d'incendie et de secours. Lorsque je lui rendais visite, mes journées étaient bercées par les bruits des sirènes et les départs en intervention des sapeurs-pompiers. Je me suis engagé en tant que pompier volontaire le 1er août 1981 dans le département de l'Essonne au centre d'incendie et de secours d'Igny. Je suis ensuite devenu caporal en 1985 pendant mon service à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris puis caporal-chef. J'ai passé le concours de sous-lieutenant de sapeur-pompier professionnel en 1986. En décembre 1987, j'ai été recruté comme sous-lieutenant dans l'Essonne. J'ai ensuite été recruté par le service départemental de la Seine-

Maritime, plus précisément l'école départementale à Saint-Valery-en-Caux. Après 20 ans dans notre Sdis, j'ai changé de département pour intégrer un Sdis de catégorie B dans la Marne. De retour dans le département de la Seine-Maritime, j'ai succédé au lieutenant-colonel Sylvain Tierce dans un poste toujours très lié aux territoires. Le point un peu spécial de mon parcours est que j'ai pu œuvrer dans différents types de sdis départementalisés ou non départementalisés et de différentes catégories, cela m'a appris à m'adapter à un environnement de travail changeant.

Service communication : *Quel a été le moteur de votre engagement dans le milieu des sapeurs-pompiers ?*

J-M P : Ce qui m'a attiré dans le milieu des sapeurs-pompiers, c'est le secours aux personnes, le côté humain, la proximité avec les gens. Le côté humain de la profession a toujours porté mon engagement. L'échange, la cohésion, les moments

«Le côté humain de la profession a toujours porté mon engagement.»

de convivialité m'ont motivé chaque jour à donner le meilleur de moi-même. J'ai toujours été captivé par ce milieu, par son histoire et ses traditions. C'est aussi cela qui m'a motivé à faire de ma passion mon métier.

Service communication : Est-ce que vous avez eu des moments ou des personnes qui vous ont marqué lors de votre engagement ?

J-M P : Oui bien sûr mais je dirais principalement que j'ai toujours rencontré, à tous niveaux des structures que j'ai pu servir, des personnes extraordinaires. J'ai aussi eu la chance d'avoir des chefs exceptionnels comme le colonel Lucien Hasseilweiler, le colonel Alain Gentric, le colonel Christian Ménage et le contrôleur général Jean-Yves Lagalle qui sont des personnes qui ont fait évoluer les choses et qui m'ont également fait progresser professionnellement en m'encourageant à me dépasser. Pour la partie associative, le commandant Gérard Colin a grandement motivé mon engagement au sein de l'Union départementale. Nous partageons une admiration sans limite pour notre métier et son histoire avec le lieutenant-Colonel Jean Pierre Collinet qui a été mon chef de groupement et qui m'a passé le flambeau du groupement Est en 2008. Ce sont des personnes qui par leur implication et leur passion m'ont fait aimer ce qu'elles faisaient. Le Préfet Pierre-André Durand, Préfet de la Seine-Maritime et le Préfet Denis Conus, Préfet de la Marne m'ont également beaucoup marqué professionnellement par la justesse de leurs décisions et leur aptitude à trouver le juste milieu entre émotion et responsabilité.

Concernant les interventions, je dirais qu'elles m'ont toutes marquées à différents degrés. Certaines par leur ampleur comme le feu du château de Mesnières en 2004, ou le feu de l'usine Lubrizol plus récemment, et d'autres comme les interventions sur le littoral, les tempêtes, les inondations, qui m'ont marqué par la solidarité créée au sein d'une équipe d'interventions. Ce sont des moments difficiles mais qui donne «corps» à une équipe.

Le défilé du 14 juillet en 2021 sur les Champs-Élysées au sein du 14ème Bataillon a aussi été un moment très important pour moi. Ce fut un réel honneur de pouvoir participer au défilé avant de partir en retraite.

Service communication : Vous avez reçu de nombreuses distinctions, pouvez-vous nous raconter leur histoire ?

J-M P : En effet j'ai eu la chance de recevoir de nombreuses distinctions, la vérité est que j'ai surtout eu la chance d'être bien entouré et secondé. Je reste modeste sur ce point et je crois avoir obtenu ces distinctions surtout grâce à la belle manière de servir des collaborateurs ou personnes qui m'ont entouré durant tout mon parcours. Toutes les médailles que j'ai reçues ont un sens car elles font référence à des moments importants et elles retracent mon parcours.





LE SDIS EN MOUVEMENT

Cérémonie des vœux et de mise à l'honneur des arrivées et des départs de personnels

Lundi 9 janvier 2023, le président du conseil d'administration, André GAUTIER a adressé ses vœux à l'ensemble des personnels du Sdis 76.

Plus de 200 personnes étaient rassemblées dans la salle de réception à Yvetot.

Le directeur départemental et chef de corps, le colonel hors classe Stéphane GOUZEC, a introduit cette cérémonie par quelques mots, en précisant les grandes orientations de l'établissement.

Ensuite, 5 agents nouvellement recrutés se sont présentés : Aurélie BERKANE au poste de juriste, François BOCHET au poste de chef de service prévision Ouest, Cécile BOGAERT adjointe administrative au groupement technique et logistique, Bertille CAUMONT logisticienne à l'école départementale et Clément FONTANEL chef du bureau soutien logistique au centre de secours de Rouen Gambetta.



TOUS LES MOUVEMENTS SONT SUR YAMMER

Une pluie de médailles

Une médaille de la Sécurité Intérieure a été remise au commandant Jean-Pierre RONDEAU, 4 médailles d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels au lieutenant Jean-Charles CAUMONT, au commandant Franck OMONT, au lieutenant-colonel Jean-Michel BOYER et au lieutenant-colonel Pascal DOLBEAU.

Douze médailles d'ancienneté ont été décernées au lieutenant-colonel Jean-Marc PARIS, au lieutenant William BONTE, au lieutenant-colonel Fabrice CAUMONT, au lieutenant-colonel Hervé COLIBERT, ainsi qu'aux personnels administratifs et techniques Stéphane BERTIN, Eric HUROT, Carole MALANDAIN, Nathalie CANTAIS, Sonia HAMADACHE, Richard LE REBOURG, Jean-François HUONNIC et Marie LE MOEL.





Des départs en retraite

Sept départs ont été salués lors de cette cérémonie. Trois adjudants-chefs, Laurent HAMARD du centre de secours de Dieppe, Michel TESSON de Rouen Sud et Eric HINFRAY du service des matériels roulants ; Armelle RIDARD, gestionnaire des indemnités SPV ainsi qu'Odile COUROYER, assistante de direction, ont également été mises à l'honneur pour leur départ en retraite.

Puis ce fut au tour du lieutenant-colonel Jean-Marc PARIS d'être salué. En retraite depuis le 1er janvier, l'inspecteur général Jean-Yves LAGALLE a retracé son parcours et a parlé de «figure» du Sdis 76 en mettant en avant ses qualités humaines et exemplaires.



Mise à l'honneur de l'inspecteur général Jean-Yves LAGALLE

Mis à disposition de la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), Jean-Yves LAGALLE a fait valoir ses droits à la retraite le 1er janvier dernier. À cette occasion, le directeur départemental Stéphane GOUEZEC a souhaité le convier pour fêter cette étape importante avec les agents du Sdis 76. Monsieur le président du conseil d'administration et monsieur le préfet ont mis à l'honneur l'inspecteur général par quelques mots retraçant son parcours, les grands événements qui ont marqué sa carrière et les traits de l'homme, un homme sincère, vrai et humain.





Les vœux du président du conseil d'administration

Monsieur André GAUTIER a ensuite adressé ses meilleurs vœux à l'ensemble des personnels. Il a également salué l'engagement des agents partis en renfort l'été dernier dans des départements fortement touchés par la pluie d'abord en Dordogne, puis par de violents feux en Gironde, dans le Maine-et-Loire et dans l'Eure.

Monsieur le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Pierre-André DURAND a ensuite pris la parole afin de remercier le travail accompli toute cette année 2022 et adresser ses vœux aux agents du Sdis 76.

Cet après-midi s'est clôturée par une dégustation de la traditionnelle galette des rois préparée par l'équipe des cuisines.



Félicitations aux récipiendaires, bienvenue aux nouveaux arrivants, belle retraite aux retraités et bonne année à tous !

BESOIN D'UNE PAUSE ?

J'AI PAS LES MOTS...

Saurez-vous retrouver les mots ci-dessous dans la grille à droite ?

Promis, ils y sont tous...

ARDEUR	COEUR
COHESION	COURAGE
EFFICACITE	ENTRAIDE
FORCE	FRATERNITE
GRATITUDE	HUMANITE
MUTUALITE	QUALITE
RECONNAISSANCE	SOLIDARITE
UTILITE	VALEURS

F	M	A	F	S	O	L	I	D	A	R	I	T	E
O	F	R	A	T	E	R	N	I	T	E	N	N	C
R	C	O	U	R	A	G	E	I	Y	A	Z	D	P
C	O	B	V	A	L	E	U	R	S	J	D	P	A
E	M	U	T	U	A	L	I	T	E	Z	Z	H	Q
H	I	J	H	Y	W	T	A	R	D	E	U	R	U
A	Z	E	Q	U	A	L	I	T	E	Q	K	L	L
C	O	E	U	R	M	C	O	H	E	S	I	O	N
R	E	C	O	N	N	A	I	S	S	A	N	C	E
F	R	V	F	X	W	U	T	I	L	I	T	E	R
H	H	U	M	A	N	I	T	E	P	Y	K	X	S
U	C	Y	H	E	G	R	A	T	I	T	U	D	E
E	F	F	I	C	A	C	I	T	E	H	M	S	K
E	N	T	R	A	I	D	E	H	K	K	G	K	Y

TRAVAILLEZ VOS MÉNINGES...

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir chaque grille avec des chiffres de 1 à 9 qui ne se trouvent qu'une seule fois sur chaque ligne, sur chaque colonne et dans chaque section de 3x3 carrés.

4	3							8
	7				3			9
2			4	9				
	2		7	4	1			6
1			8	6	5		4	
				2	4			7
5			1				3	
9							6	1

			8					7
	4	2					6	5
9	6							
		9			6		2	
8	2			1			3	6
	3		2			9		
							9	5
	9	5				4	1	
	8				3			

L'AGENDA



Cérémonies et événements
Cérémonie des arrivées et des départs

lun. 6 févr., 14:00
Salle de cérémonie



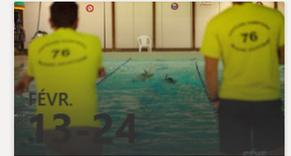
Autre
Journée d'accueil des nouveaux Experts
Reporters d'Images

jeu. 9 févr., 09:00
Salle André Faucon



Autre
Présentation de nouvelles acquisitions
d'engins et matériels en lien avec la

ven. 10 févr., 10:30
Tourville-la-Rivière, France



Manœuvres et formation
Stage BNSSA

lun. 13 févr., 07:00
Gournay-en-Bray



Autre
Comité honneurs et récompenses

lun. 13 févr., 14:00



Cérémonies et événements
Quinzaine du volontariat à Cany-
Barville

jeu. 23 févr., 18:30



Manœuvres et formation
Session de formateur de formateur
(ICPS)

lun. 27 févr., Journée entière
Collège Albert Camus



Instances
Pré-comité social territorial

jeu. 2 mars, 14:00



Cérémonies et événements
Cérémonie des arrivées et des départs

lun. 6 mars, 14:00
Salle de cérémonie



Instances
Commission d'appel d'offres

jeu. 9 mars, 09:00



Instances
Bureau du conseil d'administration

jeu. 9 mars, 09:30



Instances
Comité social territorial

jeu. 9 mars, 10:30



Instances
Conseil d'administration

jeu. 9 mars, 14:00



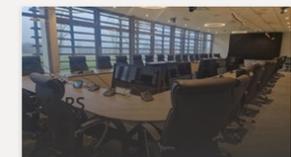
Forums, salons, promotion des métiers et du ...
Forum des métiers de la sécurité et de
la défense

ven. 10 mars, Journée entière
Dieppe, France



Manœuvres et formation
Examen BNSSA

sam. 11 mars, Journée entière
Dieppe



Cérémonies et événements
RESCOM normand

mar. 21 mars, Journée entière
Salle André Faucon



RETROUVEZ TOUS LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS
SUR L'AGENDA DE L'INTRANET !



LE SDIS SUR LES RÉSEAUX



FACEBOOK

25 174 abonnés

+ 983 Followers
en décembre et
janvier



TWITTER

9 673 abonnés

+ 252 Followers
en décembre et
janvier



LINKEDIN

4 328 abonnés

+ 725 Followers
en décembre et
janvier



INSTAGRAM

6 574 abonnés

+ 310 Followers
en décembre et
janvier



YAMMER, LE RÉSEAU SOCIAL INTERNE DU SDIS

297 publications sur les 30 derniers jours
1 243 «j'aime»

LA VALEUR DU MOIS

Retrouvez les valeurs dans le projet d'établissement en vidéo



FÉVRIER

RECONNAISSANCE

La reconnaissance s'inscrit comme une valeur commune à l'ensemble des agents qui a pour effet de motiver, de susciter un désir d'excellence, de bâtir l'estime de soi et d'encourager à se surpasser en plus d'accroître les succès de l'établissement.

Le personnel en retire un surcroît d'énergie et d'enthousiasme ainsi qu'un sentiment accru de fierté et d'investissement dans le travail.

MARS

EXEMPLARITÉ

Au sein de l'établissement, l'exemplarité doit être génératrice de confiance réciproque et de développement de l'efficacité individuelle et collective.

Elle installe la confiance et suscite la légitimité du service au regard de la population et de nos partenaires.



Téléchargez toutes
les valeurs



Scannez / Cliquez !

A PROPOS

Abonnez-vous
au fil rouge



Un avis sur le magazine ?
Aidez nous à l'améliorer !



Directeur de la publication
Colonel hors classe Stéphane Gouezec

Rédaction
Angélique Frémaux, Damien Nicolas, Emmanuelle
Aupert, Guillaume Casada, Gladys Samain

Photographies
Caroline Bazin, Alain Montel, Marceau Bellenger, Blas
Garcia Castellano, Nicolas Legagneux, Guillaume
Casada, Emmanuelle Aupert, Damien Nicolas.

Sdis 76 - 6, rue du verger CS 40078 -
76192 Yvetot Cedex

Pour nous suivre, c'est ici >>



Personnels du Sdis, accédez à Noria,
l'intranet du #Sdis76 et au réseau social
interne Yammer !



JOURNEES D'ACCUEIL ET DE RECRUTEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

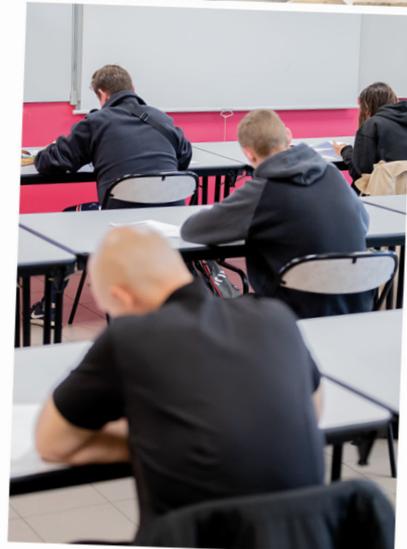


3 DATES A RETENIR

4 février 2023

~~13 mai 2023~~ 3 JUIN

16 septembre 2023



ORGANISEES DANS CHAQUE GROUPEMENT TERRITORIAL

ANNEXE

PARTAGED'EXPERIENCE

FEU DE VEHICULE LEGER ELECTRIQUE

CONTEXTE & PRISE D'APPEL

Le 25 septembre 2022, à 09h25, les sapeurs-pompiers sont appelés sur la commune de Oissel pour un feu de véhicule électrique raccordé à une borne de recharge. Le véhicule est situé sur un parking à proximité de la gare. Lors de la prise d'appel, le CTA/CODIS fait stopper la charge par le requérant et contacte le centre de secours pour donner au chef d'agrès les premiers éléments de contexte opérationnel. Le sinistre ne perturbe pas la circulation des trains.

MOYENS ENGAGES

Engins	Effectifs
▶ FPTL ELB	0 / 1 / 5
TOTAL	0 / 1 / 5



SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- ▶ Le feu se développe,
- ▶ Le pare-brise du véhicule se trouve à une trentaine de mètres sur la voie de circulation,
- ▶ L'état du véhicule montre qu'il y a eu explosion de la batterie.

PREMIERES ACTIONS MENEES

- ▶ Etablissement de deux LDV 500,
- ▶ Coupure du compteur d'alimentation électrique situé à proximité de la borne de charge,
- ▶ Attaque et refroidissement au moyen d'une LDV 500,
- ▶ La mise en œuvre de la 2^{ème} LDV 500 est annulée par le chef d'agrès puisque la batterie a explosé avant l'arrivée des secours.



PREMIER MESSAGE DU PREMIER C.O.S

GH : 09h48

ORIGINE : CA FPTL ELB

DESTINATAIRE : CODIS

TEXTE : En intervention à l'adresse indiquée, sommes en présence d'un feu de véhicule électrique type « ZOE » entièrement embrasée. Le véhicule était en cours de chargement sur une borne avec propagation à cette dernière. Isolation électrique effectuée par les sapeurs-pompiers. Propagation à un deuxième véhicule. Une LDV 500 en manœuvre.

ELEMENTS FAVORABLES

- ▶ Le sinistre se déroule en journée et un dimanche. L'activité ferroviaire est réduite,
- ▶ La prise en compte du risque par le CTA/CODIS permet de rapidement engager la police nationale et Enedis,
- ▶ Réactivité des intervenants (prise en compte de la situation par le chef d'agrès du FPTL Elbeuf et coupure de l'alimentation de la borne),
- ▶ Présence d'une bouche à incendie à proximité,
- ▶ Explosion de la batterie avant l'arrivée des secours,
- ▶ Absence de victime.

ELEMENTS DEFAVORABLES

- ▶ Nombreuses personnes à proximité à l'arrivée des secours,
- ▶ Véhicule encore branché à la borne,
- ▶ Borne de chargement exposée au rayonnement,
- ▶ Compteur d'alimentation de la borne situé à un mètre de celle-ci.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

- ▶ L'augmentation du nombre de véhicules électriques va provoquer une augmentation du nombre d'interventions pour feu de ce type de véhicules : En 2022 le SDIS76 est intervenu pour deux feux de véhicules électriques et quatre feux de véhicules hybrides,
- ▶ Identifier précocement l'énergie du véhicule lors de la prise d'appel au CTA/CODIS afin de :
 - prévenir les requérants et intervenants d'un risque d'explosion de la batterie avec projections d'acide et effets missiles de la structure du véhicule,
 - adapter les moyens en eau nécessaires à l'extinction,
- ▶ Solliciter systématiquement un technicien Enedis.

PROPOSITIONS & AXES D'AMELIORATION

- ▶ Créer un questionnaire d'aide à la décision lors de la prise d'appel au CTA/CODIS sur les codes sinistres « feu de véhicule » FE202 et « feu de véhicule sur voie de circulation » FE203,
- ▶ Acquérir du matériel adapté pour prendre en compte l'effet phœnix de ré-inflammation spontanée résistant au risque acide des batteries,
- ▶ Contrôler la température au thermomètre laser par équipe spécialisée NRBC.



Soyez curieux, la documentation est là pour vous !!!

DOCUMENTATION

Fiche mémento INC-20 Intervention d'urgence sur véhicule incendié

SDIS76		Intervention d'urgence sur véhicule incendié		INC_20	
CARACTÉRISTIQUES ET DANGERS ASSOCIÉS					
Exemple	Caractéristiques	Dangers de sinistre	Dangers sur INC	Dangers de la fiche	
État	État initial 15 °C				
Evénement	Prise en feu 40 °C				
Éléments	200 kWh et 200 à 400 A	Survolte et/ou court-circuit au 12 V par impact d'objets		Émission de gaz toxiques et/ou explosifs	
GPE	Autocatalyseur (CO, NOx, H2O) et 100 à 150 °C				
Gas	CO, H2, HCN, H2O, NOx, SO2, HCl, HF, HBr, HI, H2S, H2SO4, H2SO3, HNO3, HNO2, H2O2, H2O, NH3, CH4, C2H6, C3H8, C4H10, C5H12, C6H14, C7H16, C8H18, C9H20, C10H22, C11H24, C12H26, C13H28, C14H30, C15H32, C16H34, C17H36, C18H38, C19H40, C20H42, C21H44, C22H46, C23H48, C24H50, C25H52, C26H54, C27H56, C28H58, C29H60, C30H62, C31H64, C32H66, C33H68, C34H70, C35H72, C36H74, C37H76, C38H78, C39H80, C40H82, C41H84, C42H86, C43H88, C44H90, C45H92, C46H94, C47H96, C48H98, C49H100, C50H102, C51H104, C52H106, C53H108, C54H110, C55H112, C56H114, C57H116, C58H118, C59H120, C60H122, C61H124, C62H126, C63H128, C64H130, C65H132, C66H134, C67H136, C68H138, C69H140, C70H142, C71H144, C72H146, C73H148, C74H150, C75H152, C76H154, C77H156, C78H158, C79H160, C80H162, C81H164, C82H166, C83H168, C84H170, C85H172, C86H174, C87H176, C88H178, C89H180, C90H182, C91H184, C92H186, C93H188, C94H190, C95H192, C96H194, C97H196, C98H198, C99H200, C100H202				
Gas	Flammes				
Gas	Émission de gaz				
Comportement	Émission de gaz				
État	État initial 15 °C				
Evénement	Prise en feu 40 °C				
Éléments	200 kWh et 200 à 400 A				
GPE	Autocatalyseur (CO, NOx, H2O) et 100 à 150 °C				
Gas	CO, H2, HCN, H2O, NOx, SO2, HCl, HF, HBr, HI, H2S, H2SO4, H2SO3, HNO3, HNO2, H2O2, H2O, NH3, CH4, C2H6, C3H8, C4H10, C5H12, C6H14, C7H16, C8H18, C9H20, C10H22, C11H24, C12H26, C13H28, C14H30, C15H32, C16H34, C17H36, C18H38, C19H40, C20H42, C21H44, C22H46, C23H48, C24H50, C25H52, C26H54, C27H56, C28H58, C29H60, C30H62, C31H64, C32H66, C33H68, C34H70, C35H72, C36H74, C37H76, C38H78, C39H80, C40H82, C41H84, C42H86, C43H88, C44H90, C45H92, C46H94, C47H96, C48H98, C49H100, C50H102, C51H104, C52H106, C53H108, C54H110, C55H112, C56H114, C57H116, C58H118, C59H120, C60H122, C61H124, C62H126, C63H128, C64H130, C65H132, C66H134, C67H136, C68H138, C69H140, C70H142, C71H144, C72H146, C73H148, C74H150, C75H152, C76H154, C77H156, C78H158, C79H160, C80H162, C81H164, C82H166, C83H168, C84H170, C85H172, C86H174, C87H176, C88H178, C89H180, C90H182, C91H184, C92H186, C93H188, C94H190, C95H192, C96H194, C97H196, C98H198, C99H200, C100H202				
Gas	Flammes				
Gas	Émission de gaz				
Comportement	Émission de gaz				



Fiche mémento RCP-06 Batterie Lithium

SDIS76		Les Batteries Lithium		RCP_06
LA CONSTRUCTION D'UNE BATTERIE				
Une batterie est composée des éléments suivants :				
Cellule	Module	Pack batterie		
Unité de la batterie	Assemblage de cellules	Assemblage de modules		
Une batterie, dans sa version finale, peut comporter jusqu'à 3000 cellules et 30 modules de cellules de la batterie.				
L'ÉLABORATION DE LA BATTERIE				
Prévention des états d'alarme d'une batterie				
Prévention des états d'alarme d'une batterie				
Le signe d'un emballement thermique est une température anormalement élevée de la batterie, un gonflement, un échauffement de la batterie, une odeur de brûlé, une décoloration de la batterie, une décharge de la batterie, une décharge de la batterie.				
LES CARACTÉRISTIQUES TECHNOLOGIQUES				
LiFePO4	LiMnPO4	LiNiPO4	LiNiMnPO4	LiNiCoAlPO4
Batterie Lithium Fer-Phosphate (LFP) : Performances excellentes, durée de vie longue, sécurité élevée, faible coût, faible impact environnemental.	Batterie Lithium Manganèse (LMFP) : Performances excellentes, durée de vie longue, sécurité élevée, faible coût, faible impact environnemental.	Batterie Lithium Nickel-Phosphate (LNFP) : Performances excellentes, durée de vie longue, sécurité élevée, faible coût, faible impact environnemental.	Batterie Lithium Nickel-Manganèse (LNMP) : Performances excellentes, durée de vie longue, sécurité élevée, faible coût, faible impact environnemental.	Batterie Lithium Nickel-Cobalt-Aluminium (LNCA) : Performances excellentes, durée de vie longue, sécurité élevée, faible coût, faible impact environnemental.



Webinaire INRS





SAPEUR POMPIERS

SDIS76
www.sdis76.fr